

La Chine devient partie à l'Accord de lutte contre la pêche illicite

Dossier de la rédaction de H2o
April 2025

La République populaire de Chine, plus grand producteur mondial du secteur de la pêche de capture, a donné un coup de fouet aux efforts de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR) en devenant le 108^eme État à adhérer à l'Accord de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) relatif aux mesures du ressort de l'État du port (Agreement on Port State Measures, PSMA) visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

FAO